



## Communiqué de presse – Novembre 2022

### HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL D'A TABLE ET DE SES ACTIONNAIRES DANS LE CADRE DU RAPPROCHEMENT INDUSTRIEL AVEC SOFY'S & CO ET CORDON BLANC RECEPTIONS

#### Les traiteurs Sofy's & Co, Cordon Blanc Réceptions et À Table se regroupent pour former une nouvelle entité.

Ce nouveau groupe, placé sous l'égide de la société Sunfood Holding, devient ainsi l'un des leaders à Paris et sa région des traiteurs événementiels haut de gamme avec un chiffre d'affaires consolidé de 17 M€ en forte croissance.

De nombreuses synergies vont, par ailleurs, pouvoir être développées au sein de ce nouveau groupe.

Dans ce cadre, À Table, fondée en 1999, pourra poursuivre son développement et ses projets RSE.

Pour Marie-Anne Canto, Présidente d'À Table, « ce rapprochement est une opportunité que nous ne pouvions pas laisser passer, nous allons pouvoir bénéficier d'une mutualisation de nos achats et de nos savoir-faire tout en gardant une production artisanale haut de gamme pour encore mieux répondre aux demandes et aux attentes de nos clients. Je tiens à remercier Erwann del Do pour ses précieux conseils lors de cette opération. En effet, il a su allier sa connaissance du droit des affaires et des transactions à sa maîtrise des compréhensions des enjeux et des attentes des entrepreneurs ».

**Erwann del Do** (associé) du cabinet Harlay Avocats a conseillé la société À Table et ses actionnaires dans le cadre de ce rapprochement industriel.

Alexandra Bois-Aubouin (Ami Capital) est intervenue en qualité de conseil financier d'À Table et de ses actionnaires.

Sofy's & Co, Cordon Blanc Réceptions et leurs actionnaires ont, pour leur part, été conseillés par Lamartine Conseil (Vincent Libaud, Perrine Sauzay et Agnès Letellier).

Pour plus d'informations, veuillez contacter Erwann del Do : [edeldo@harlaylaw.com](mailto:edeldo@harlaylaw.com)

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris.** Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles).